#39
décembre 2013

Papillonnages

Le journal de l'Adapei de Loire-Atlantique

Adapei Loire-Atlantique

DOSSIER

Enquête de satisfaction

usagers et familles

EDITO

Depuis de nombreuses années, l'une des grandes orientations de notre Projet Associatif concerne la qualité de l'accompagnement des personnes. C'est pourquoi, au-delà des obligations réglementaires des évaluations (internes et plus récemment externes), nous avons lancé très tôt une démarche d'amélioration continue de la qualité des prestations.

C'est dans cet esprit que le Conseil d'Administration a souhaité objectiver la satisfaction perçue en lançant la 2e enquête auprès de l'ensemble des personnes accueillies et leurs familles.

La Commission d'Action Sociale et Familiale, avec l'appui de professionnels, a élargi cette enquête aux Services (SESSAD, SAVS, ...). Sa mise en œuvre a nécessité un travail important de la part des membres de la commission, bénévoles et professionnels que je veux remercier ici.

Cette enquête, organisée dans l'ensemble des établissements et services a mobilisé une vingtaine d'étudiants pour accompagner et recueillir la parole des jeunes et adultes volontaires au cours d'entretiens individuels. Parallèlement, les familles ont reçu le questionnaire et pouvaient y répondre anonymement, par courrier ou mail.

Comme en 2011, les résultats par établissement et service seront transmis aux Conseils de la Vie Sociale, afin de permettre aux usagers, aux familles et aux professionnels d'échanger sur le sujet et de définir des actions d'améliorations locales.

Les résultats globaux, qui font l'objet de ce numéro de « *Papillonnages* », seront travaillés à l'échelle de l'association et comparés à l'enquête précédente afin de permettre au Conseil d'Administration de définir des axes associatifs d'améliorations possibles.

Je tiens à féliciter tous les professionnels de notre association pour les très bons résultats obtenus, fruit de leur implication quotidienne auprès des personnes. Le retour de cette nouvelle enquête confirme que nous pouvons avoir confiance dans nos capacités à mettre en œuvre des solutions de qualité pour l'accompagnement des personnes handicapées mentales.

Etayant les récents résultats des évaluations externes (donc effectuées par un cabinet extérieur à notre fonctionnement), cette appréciation par les personnes accompagnées et leurs familles font de notre association déjà bien reconnue pour son action d'entraide et de rassemblement des familles, une association gestionnaire d'établissements et services aussi reconnue par les pouvoirs publics pour la qualité de ces 2 941 solutions diversifiées d'accompagnement.

Dans une conjoncture économique moins favorable, gageons que nous saurons maintenir un mode d'accompagnement professionnel veillant au respect des droits des personnes, améliorant chaque fois que possible ses compétences ou les moyens d'accessibilité à son environnement, visant toujours à assurer des prestations de qualité.

Dominique Moreau
Président de l'Adapei

SOMMAIRE

Adapei de Loire-Atlantique :
Association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales
13, rue Joseph Caillé
BP 30824
44008 Nantes Cedex 1
Tél. 02 40 12 22 90
Fax 02 40 12 22 99
Directeur de la publication :
Dominique Moreau
Comité de rédaction :
Sophie Biette,
Blandine Jolivet,
Daniel Louboutin,
Marc Marhadour,
Nancy Mottes,
Marie-Claire Tesson,
Claude Vibert
Création et réalisation graphique :
IzardCom
Impression :
Planchenault

DOSSIER

ENQUÊTE
5 Questionnaire de satisfaction
6 Résultats 2013 des établissements
15 Résultats significatifs par secteurs

RSE
25 La RSE, c'est parti !

FONDS DE DOTATION
27 Un atelier de marionnettique réussi

ATI
28 L'ATI fête ses 30 ans

TÉMOIGNAGE
29 Itinéraire pour partir en vacances

CONGRÈS
30 L'Unapei en congrès à Nantes

MÉDAILLE
31 Une récompense bien méritée

ACTUALITÉS

32 Appel à projets
33 Collaboration entre ESAT et Airbus
33 Collaboration entre ESAT et l'entrepôt Oxylane
34 Augmentation de l'AAH
34 Inauguration de l'extension du Foyer de Vie
35 Pose de la 1re pierre du Foyer de Vie de Vallet
35 Opération Brioches
36 L'expression des personnes handicapées à la Mairie de Nantes
36 Horticat a fêté ses 30 ans
37 Association Artistes pour l'Espoir
37 Mariages d'été
37 Semaine pour l'emploi
38 Ouvertures
38 Bon à savoir
38 Conférences

La RSE,

Responsabilité Sociétale des Entreprises ou Organisations

Etre socialement équitable, écologiquement respectable et économiquement efficace, ainsi pourrait être décrite la démarche RSE.

Cette démarche concerne l'ensemble des parties prenantes d'une organisation. Ainsi les personnes handicapées, leurs familles, les salariés, les financeurs des établissements et services gérés par l'Adapei, les clients des ESAT, les fournisseurs et plus largement l'environnement dans lequel se meut l'Association sont concernés par cette démarche.

Nous avons souhaité associer le maximum de personnes à cette démarche. C'est la raison pour laquelle nous devons prendre le temps nécessaire pour atteindre notre objectif, sans pour autant nous diluer dans de nouvelles procédures interminables et sans âme. La RSE, à l'instar de l'accompagnement des personnes handicapées doit être **constamment ré-interrogée et améliorée**, elle s'inscrit dans la durée et dans l'action, la persévérance et la volonté.

Nous vivons au sein d'une association dont le but même s'inscrit dans la dimension sociétale. Ce regard que nous devons porter sur notre fonctionnement et sur le long terme, est le regard que nous devons simplement porter aux personnes que nous accompagnons chaque jour et pour un temps parfois long.

Notre objectif n'est pas de remplir des formulaires, mais d'être à **l'écoute des besoins et des attentes des personnes handicapées et de tenter d'y répondre au mieux**.

Mais nous ne vivons pas en autarcie, et nous devons rendre des comptes à nos financeurs. Nous nous engageons dans la démarche RSE car nous avons bien sûr des comptes à rendre aux usagers mais aussi aux générations futures qui vivront sur la planète, dans le pays, la région, au sein du territoire que nous leur aurons laissé. Cette préoccupation concerne bien sûr l'environnement dans sa dimension écologique, mais également économique et social.

Il s'agit tout simplement de penser à l'avenir à très long terme, sans laisser une dette envers nos enfants et petits enfants. Vous pourriez penser que cette démarche est une démarche qui nous dépasse, et qui appartient aux politiques mondiales, européennes, régionales ou locales. Certainement, cette politique est aussi celle de chaque organisation, de chaque personne. Il s'agit tout simplement d'agir local pour agir global. L'Adapei ne pouvait rester à l'écart de ce grand dessein universel, notre mission même s'inscrit dans la RSE.

En 2013, un référentiel a été élaboré par un groupe de 50 personnes issues des différents métiers de l'Adapei, d'administrateurs et de représentants du Comité d'entreprise. **Ce référentiel s'appuie sur cinq orientations majeures : L'environnement, la gouvernance, les usagers, les partenariats et les ressources humaines**.

A partir de ces axes, chaque territoire procédera à un diagnostic qui déterminera des actions concrètes. Un bilan RSE sera ensuite établi et viendra synthétiser ce travail.

Cette démarche collective est une chance pour nous tous car il ne s'agit pas de s'enfermer dans des normes contraignantes, ce n'est ni de l'évaluation externe basée sur des normes médico sociales, ni un nouveau baromètre social, ni un nouveau projet d'établissement. La RSE est avant tout un travail créatif nous permettant d'être encore plus humains auprès des personnes handicapées tout en étant attentifs à notre environnement et aux générations futures.

La RSE donne encore plus du sens à nos 6 objectifs inscrits dans le Projet Associatif. Il nous engage à être attentifs à notre impact sur l'environnement, à respecter une éthique sociale et à une implication sociétale, à être soucieux de notre utilité sociale.

Marc Marhadour
Directeur Général de l'Adapei 44

ENQUÊTE

Questionnaire de satisfaction 2013

Le périmètre de l'étude s'est élargi cette année car les services sont intégrés : c'est-à-dire les SAVS[1], SESSAD[2], SAESAT[3], LOGEAC[4].
De plus, les personnes accueillies en FAH ont été interrogées sur leur lieu d'hébergement contrairement à l'enquête précédente. Les personnes avaient répondu de leur lieu de travail.

L'association avait pour objectif d'interroger les personnes accompagnées et les familles tous les 2 ans (délai très (trop ?) court). Aussi la prochaine enquête sera planifiée dans 3 ans et laissera le temps à l'association de mettre en place des mesures d'amélioration et d'être en capacité d'en mesurer les impacts.

Remarque
Le nombre de personnes accompagnées est en augmentation du fait de l'élargissement du périmètre de l'étude.

Le nombre de réponses reçues des organismes de tutelles est en progression : en effet, un protocole de réponse a été établi avec un organisme soucieux d'apporter son point de vue dans l'enquête.

Rappel
Les résultats 2011 de l'enquête sont disponibles sur le site de l'Adapei44 - (numéro spécial 35 de Papillonnages).

www.adapei44a.fr

Le détail des questionnaires est également disponible sur le site de l'association.

[1] Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
[2] Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile
[3] Section Annexe ESAT
[4] Logements Accompagnés

Résultats 2013
Rapport définitif concernant les établissements

Vous êtes...

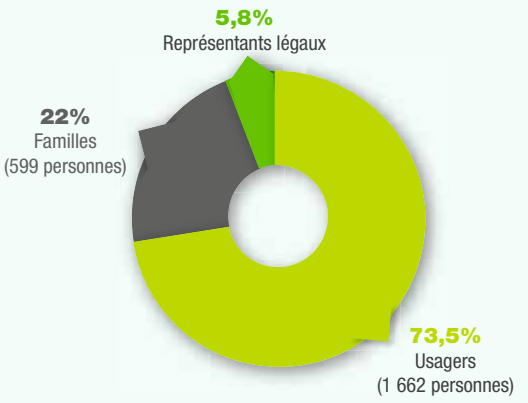

Répartition par tranches d'âges des personnes accompagnées

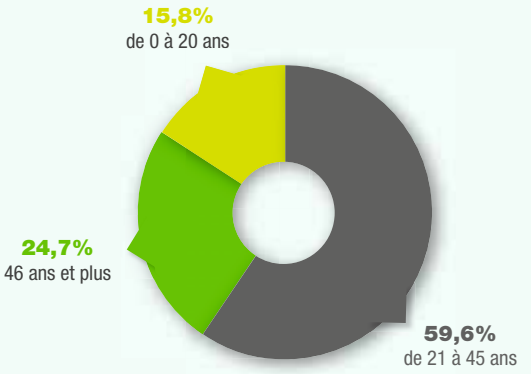

Ancienneté dans l'établissement ou le service

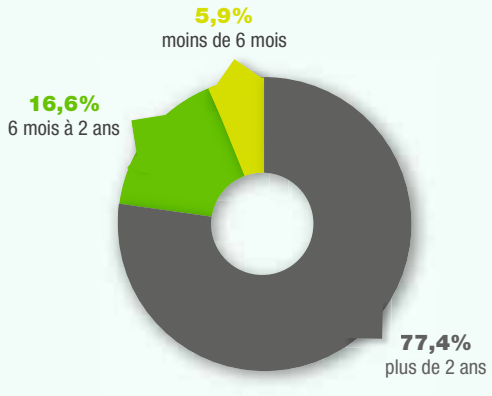

77,4%
des répondants sont présents depuis plus de deux ans, ce qui leur permet d'avoir un point de vue plus affirmé

Les chiffres de l'enquête

- Nombre de places au 1er janvier 2013 : **2 941**
- Nombre de familles concernées : **2 300**
- Nombre de sites d'enquête : **67**
- Période de l'enquête : 22/04/2013 au 30/09/2013
- Nombre d'étudiants mobilisés : **18**
- Nombre de jours d'intervention : **169**
- Nombre d'entretiens réalisés : **1 497**
- Nombre de courriers (voie postale) : **3 000**
- Nombre de questionnaires papiers saisis : **697**
- Nombre de thématiques sondées : **17**
- Nombre de questions posées : **138**
- **Nombre de réponses d'usagers : 1 662**
- **Nombre de réponses de familles : 599**

Impression générale

Note de satisfaction globale

96,3% des répondants expriment **toujours une grande satisfaction** au regard de l'accompagnement proposé par les établissements puisque la note de satisfaction globale passe de 7.8/10 en 2011 à 8.2/10 en 2013.

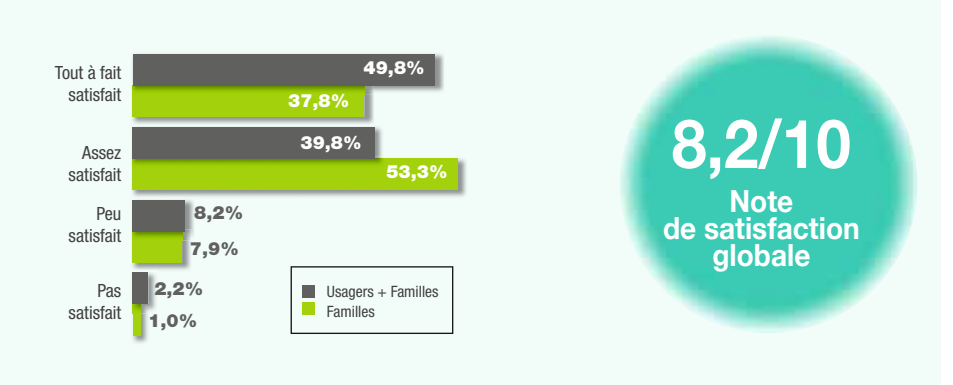

Quels sont les 3 critères les plus importants dans ma vie quotidienne ?

Point de vue des usagers

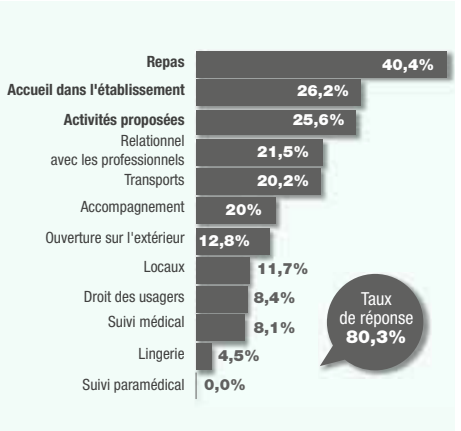

Point de vue des familles

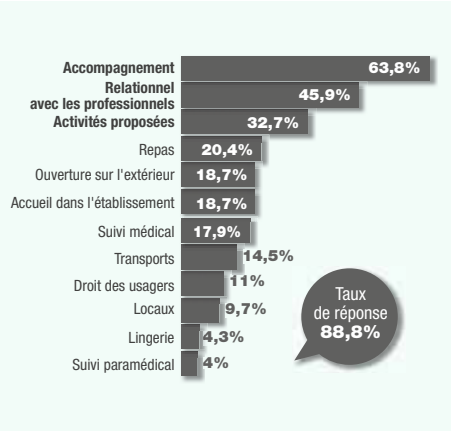

Les préoccupations principales des personnes accueillies restent identiques à 2011.
L'accompagnement reste le critère majeur du point de vue des familles.

Qu'est-ce qui pourrait être amélioré ?

Tout comme en 2011, **la restauration** reste l'élément prioritaire à améliorer. Il semble donc que les actions menées depuis 2 ans ne soient pas encore perçues par les répondants.

Accueil, admission et communication

Satisfaction de l'accueil, l'admission et la communication

L'accueil dans les établissements et services est toujours très satisfaisant. Une progression sur la connaissance des règles de vie est à noter, mais il reste à améliorer la communication aux familles des activités proposées.

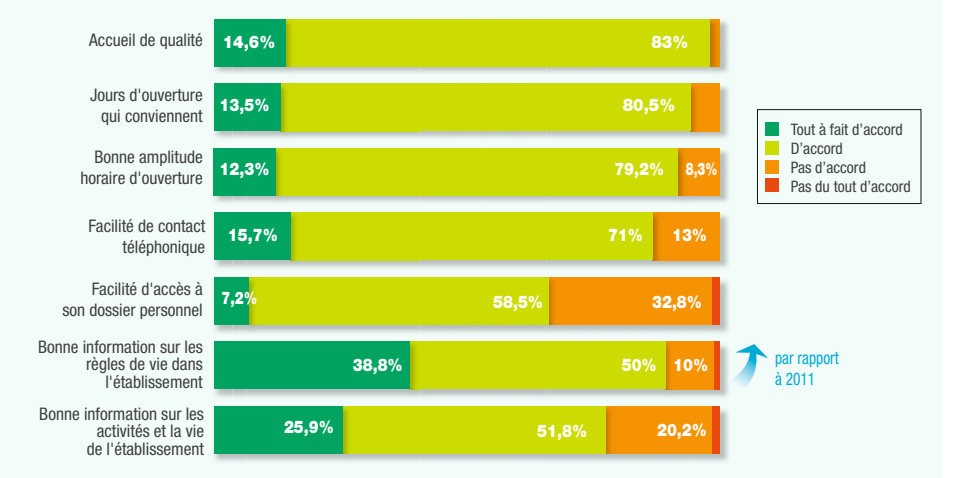

L'accès au dossier semble être une difficulté pour les familles. Or, il est simple de solliciter les responsables des établissements et services sur ce sujet.

Documents administratifs règlementaires

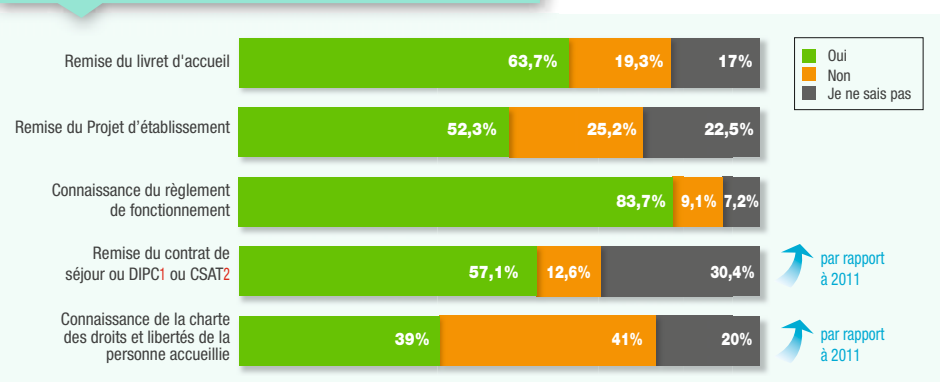

1 DIPC : document individuel de prise en charge
2 CSAT : contrat de soutien et d'aide par le travail

Outils de bientraitance

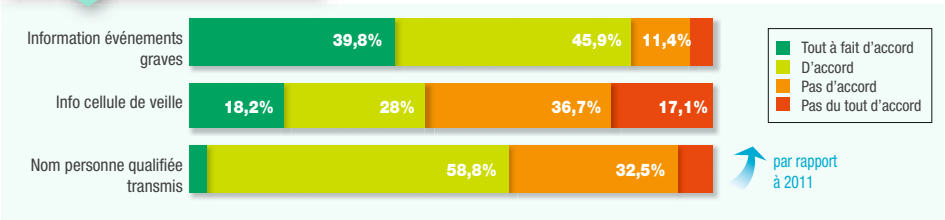

La **satisfaction des familles sur l'information reçue** en cas d'événements préoccupants concernant la personne accompagnée témoigne d'une **grande transparence** ancrée dans les pratiques quel que soit l'établissement ou le service de l'association.
La progression de la connaissance des personnes qualifiées est à modérer car dans les remarques formulées, il y a souvent confusion entre les personnes ressources au sein des établissements et services et les personnes nommées au niveau départemental par l'ARS et le Conseil Général.

Connaissance du projet personnalisé

Personnes accompagnées

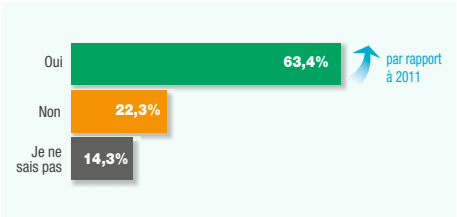

Familles

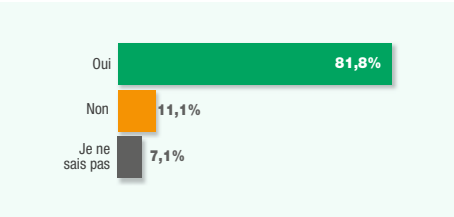

Le nombre de personne accompagnées connaissant leur projet personnalisé **progresse.**

Satisfaction sur le projet personnalisé proposé

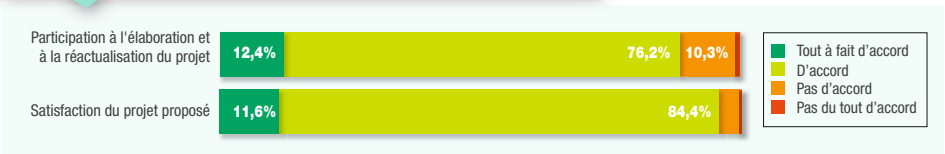

Globalement, les personnes accompagnées et les familles sont **satisfaites des propositions en terme d'accompagnement individualisé**.

Transports organisés par l'établissement

Satisfaction vis à vis des transports

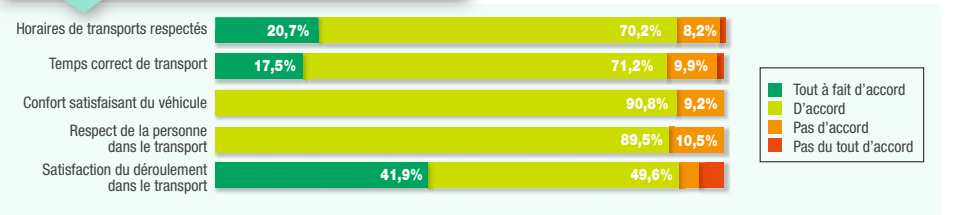

Globalement, la satisfaction liée aux transports est **élevée**, comme par exemple 91 % de satisfaction sur le respect des horaires. L'enquête a permis cependant d'**identifier des zones géographiques** où les conditions dans les transports sont à améliorer.

Restauration

Satisfaction sur le moment du repas

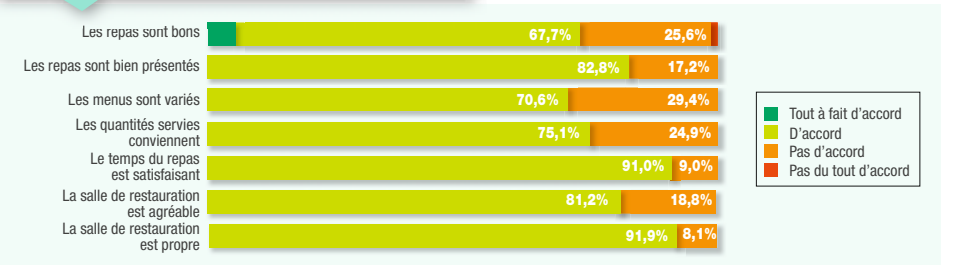

Des actions d'amélioration, notamment liées à l'**insonorisation des locaux**, ont été menées. Sur les repas, une grande **vigilance doit être maintenue**.

Environnement et conditions matérielles de l'accueil et de l'accompagnement

Satisfaction concernant les conditions matérielles de l'accueil

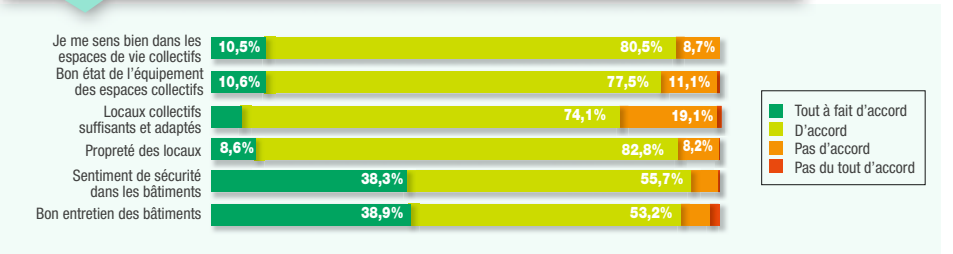

91% des personnes expriment se sentir bien dans leur environnement.

Accompagnement

En cas de besoin de rencontrer une assistante sociale, savez-vous qui contacter ?

Personnes accompagnées

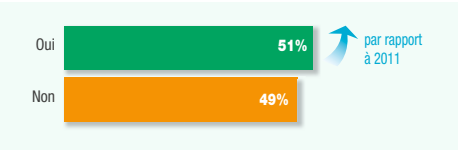

Familles

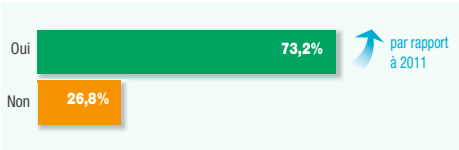

Les assistantes sociales sont mieux repérées qu'en 2011.

Connaissez-vous le nom du référent dans l'établissement ou service ?

Personnes accompagnées

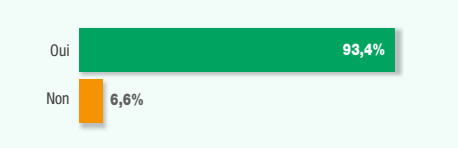

Familles

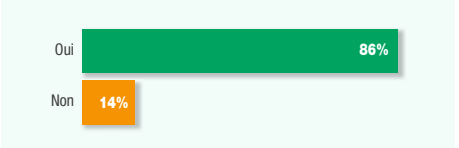

Le **référent** est très bien identifié comme interlocuteur privilégié des personnes accompagnées et de leur entourage

Satisfaction liée à l'accompagnement en établissement ou service

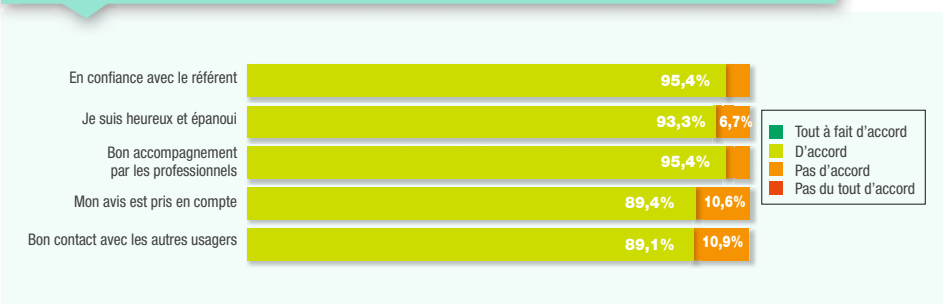

La satisfaction des usagers se situe toujours à un **excellent niveau** sur des sujets qui relèvent du cœur de métier des établissements et services.
Ce niveau de satisfaction très élevé est à mettre **en perspective avec les résultats de l'évaluation externe des établissements et services** dont le point fort identifié est l'**accompagnement des personnes** sur l'ensemble des dispositifs d'accompagnement de l'Adapei.

Conseil de la Vie Sociale (CVS)

Connaissance du CVS

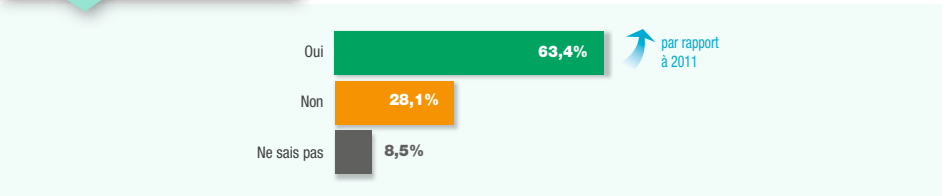

Une **meilleure connaissance** de l'instance du Conseil de la vie sociale est exprimée par les personnes accompagnées et les familles depuis 2011.

Satisfaction du fonctionnement du CVS

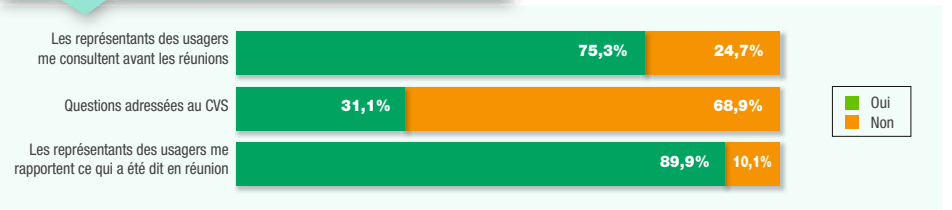

La **préparation et la sensibilisation** des familles sur ce point **restent à améliorer**.

Suivi médical et paramédical organisé par l'établissement et service

Satisfaction de l'accompagnement médical et paramédical

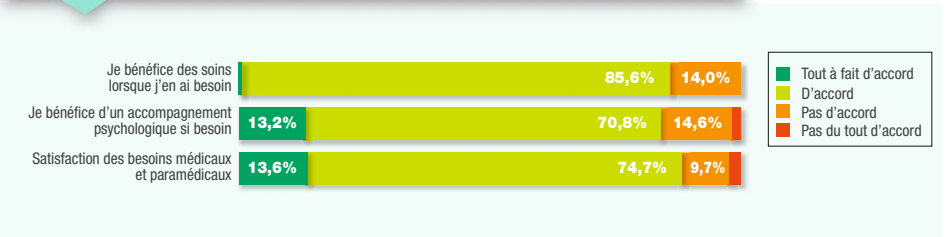

L'indice de satisfaction des soins médicaux et paramédicaux est **à un niveau très élévé** :
86% de personnes satisfaites.

Résultats significatifs par secteurs

Secteur éducation, soins et apprentissage

Participation des familles

IME : 132 familles
SESSAD : 28 familles

Participation des personnes accompagnées

IME : 201 personnes accompagnées
SESSAD : 13 personnes accompagnées

Les dispositifs interrogés cette année concernent les établissements et services accompagnant les enfants de moins de 20 ans, avec 333 répondants pour les IME et 41 répondants pour les SESSAD. On peut noter des **tendances très proches entre les réponses IME et SESSAD**.

Scolarisation

Satisfaction scolarisation

Personnes accompagnées IME/SESSAD

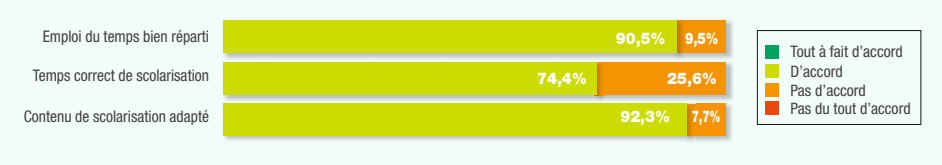

Une **forte attente demeure sur le temps de scolarisation**, malgré un nombre croissant d'enseignants spécialisés et l'organisation de temps partagé de scolarisation dans certains IME.

Activités pédagogiques et éducatives

Personnes accompagnées IME/SESSAD

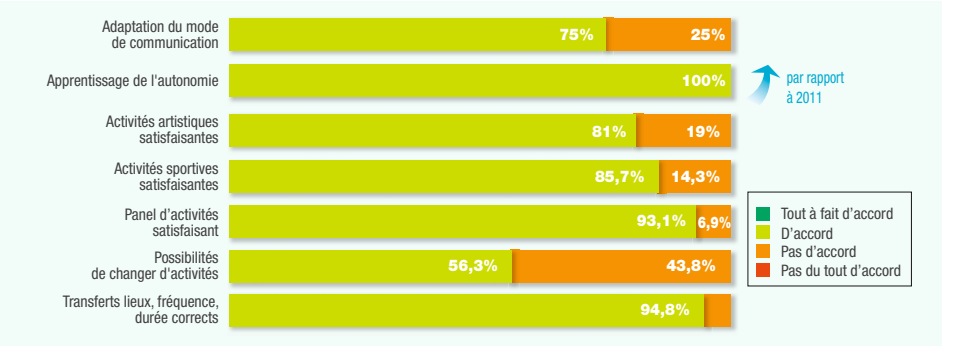

Concernant la satisfaction de l'adaptation des outils de communication, nous pouvons constater que la mise en place de nouveaux outils fait émerger d'autres besoins en outils de communication adaptés. La **satisfaction de l'apprentissage à l'autonomie est en hausse par rapport à 2011**. Enfin, une vigilance doit être observée par les équipes afin de faciliter les changements d'activités.

L'après IME

Satisfaction quant à la préparation à la sortie

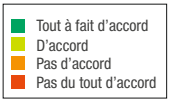

Usagers IME/SESSAD

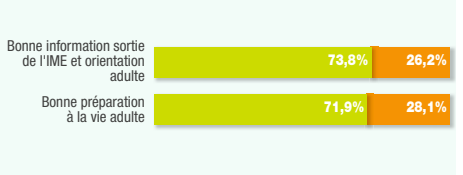

Familles IME/SESSAD

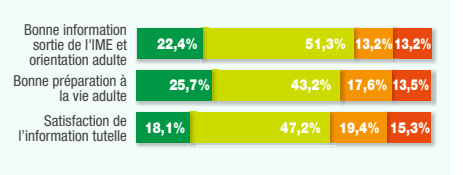

Ces résultats démontrent la préoccupation forte des familles et des personnes elles-mêmes quant à l'anticipation et la préparation de la sortie d'IME.

Secteur accueil médicalisé

Participation des familles

MAS : 27 familles
FAM : 14 familles

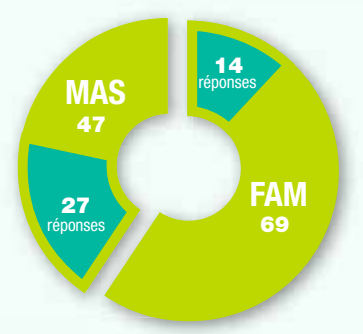

Participation des personnes accompagnées

MAS : 12 personnes accompagnées
FAM : 7 personnes accompagnées

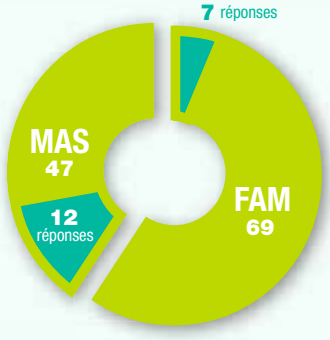

Satisfaction quant aux activités pédagogiques et éducatives

FAM/MAS

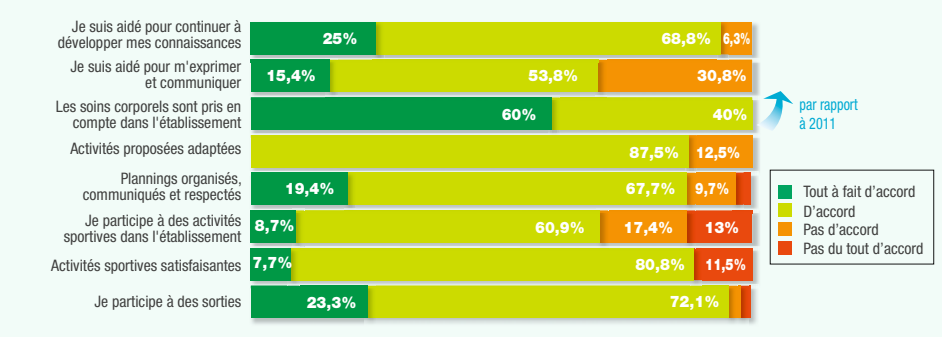

Les personnes accompagnées sont sensibles à la prise en compte des soins corporels.

Satisfaction quant au respect de la personne accueillie

FAM/MAS

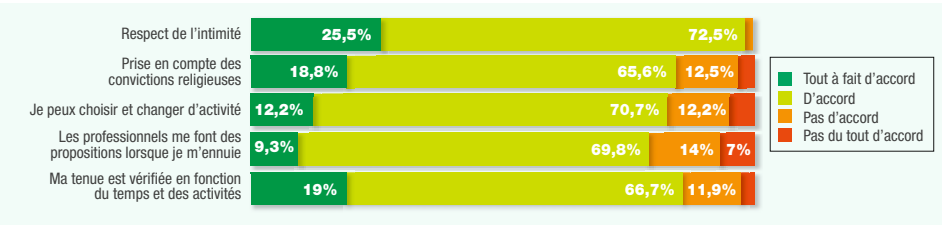

Ces résultats sont identiques aux résultats de 2011.

Secteur vie professionnelle

Participation des familles

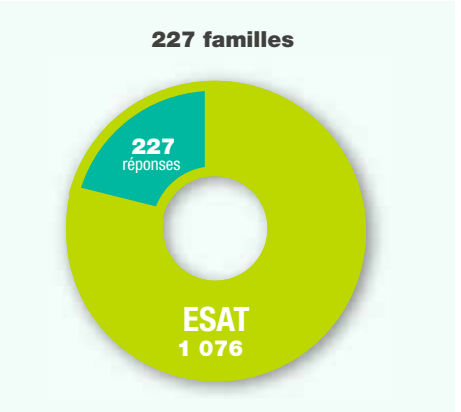

Participation des personnes accompagnées

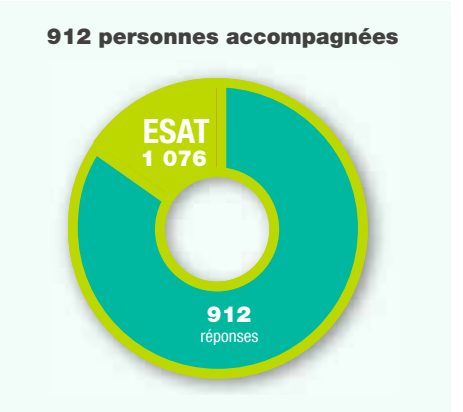

Une forte mobilisation des travailleurs d'ESAT à cette enquête est à noter.

Activités professionnelles

Satisfaction des activités professionnelles en ESAT

Personnes accompagnées

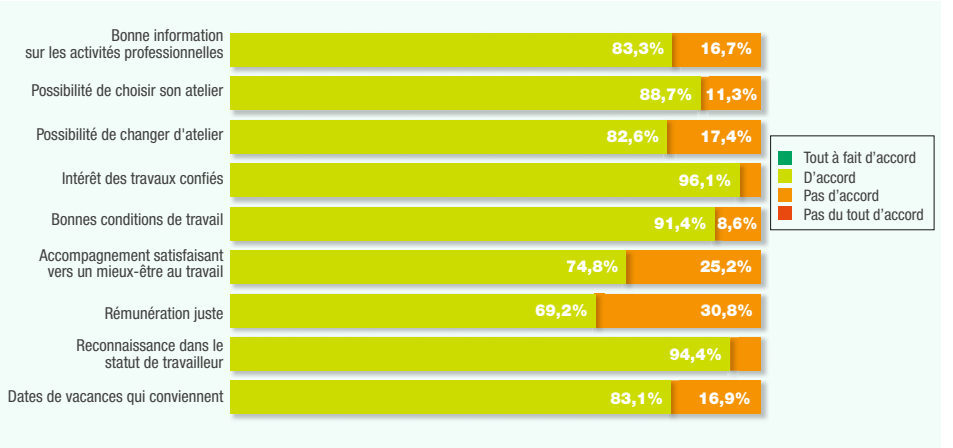

Il faut noter que **96%** des travailleurs apprécient le travail qui leur est proposé.

Vie de l'établissement

Personnes accompagnées

92,4% des travailleurs sont **satisfaits de l'équilibre** donné entre **vie professionnelle et vie personnelle**.

Satisfaction des activités de soutien

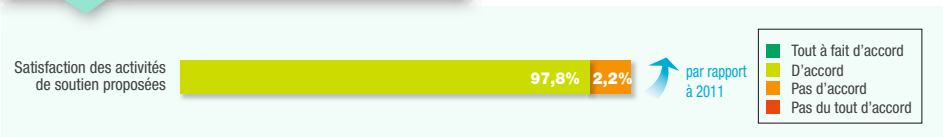

97,8% des travailleurs sont **satisfaits des activités de soutien** proposées.

Secteur foyers de vie, habitat et vie sociale

Participation des familles

FDV : 71 familles
FAH : 67 familles

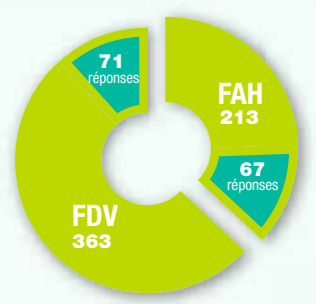

Participation des personnes accompagnées

FDV : 221 personnes accompagnées
FAH : 140 personnes accompagnées

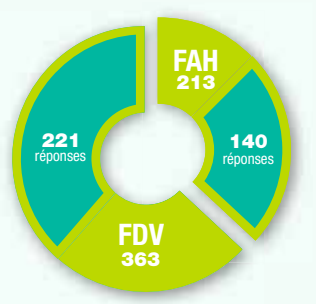

Activités ménagères en foyer de vie et hébergement

Usagers FAH - FDV

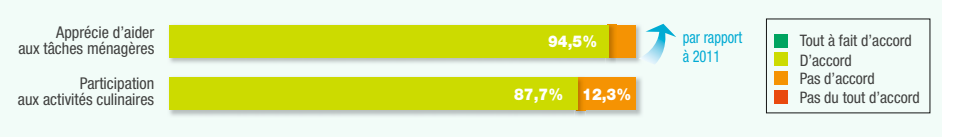

Les usagers **apprécient toujours de participer aux activités ménagères**.

Satisfaction de l'entretien du linge

Familles FAH - FDV

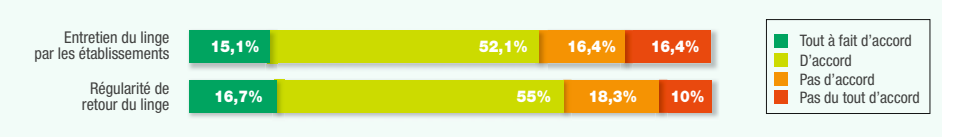

L'entretien du linge reste un point sensible du point de vue des familles.

Satisfaction des chambres en hébergement

FAH - FDV

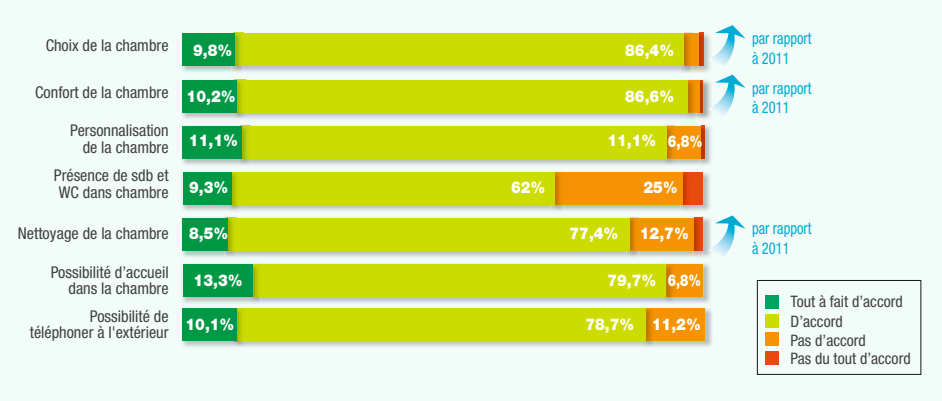

Les personnes accompagnées et leurs familles ont été interrogées sur la satisfaction liée à la chambre en foyer de vie ou en foyer d'hébergement. Certains des établissements ont des bâtiments anciens en attente de rénovation ou de reconstruction afin de permettre à toutes les personnes accueillies de pouvoir disposer d'une salle de bain et de WC privatifs.

Respect de la personne accompagnée

FAH - FDV

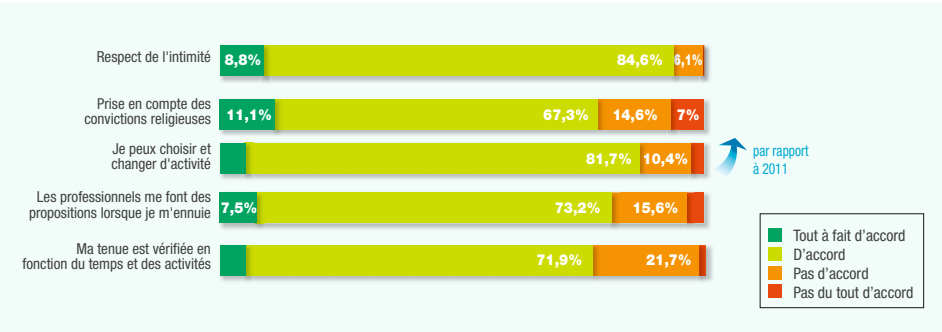

Les personnes apprécient de pouvoir choisir et changer d'activités.

Focus Foyers d'Hébergement

Des résultats significatifs ont été obtenus cette année pour les Foyers d'Accueil et d'Hébergement car les personnes accompagnées ont été questionnées sur le lieu de leur hébergement (pour mémoire, en 2011, les personnes accompagnées avaient été interrogées sur les questions liées à l'hébergement sur leur lieu de travail).

Satisfaction des activités proposées en foyer d'hébergement

Usagers - FAH

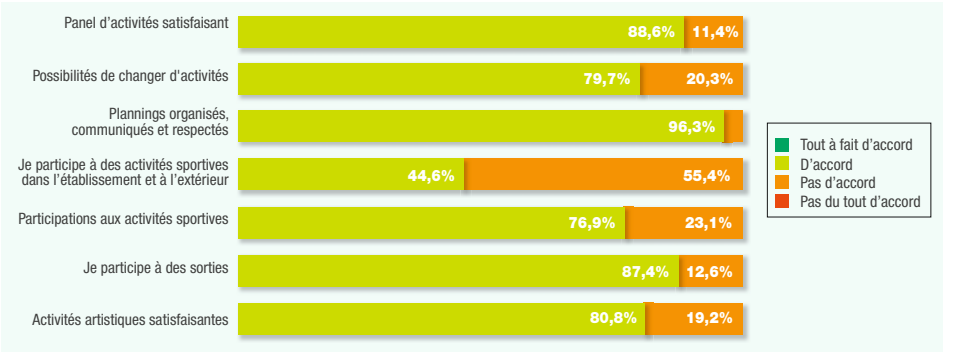

Les personnes accompagnées expriment une insatisfaction quant à leur participation aux activités sportives.

Ouverture sur l'extérieur

Usagers - FAH

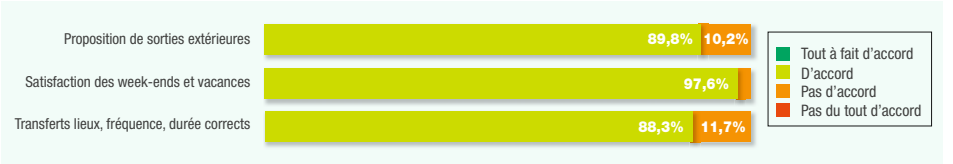

Le fort taux de satisfaction des usagers pour les activités à l'extérieur montre une préoccupation majeure des professionnels concernant le respect de la citoyenneté et l'ouverture des établissements et services sur leur environnement.

Focus Foyers de vie

Satisfaction quant aux activités pédagogiques et éducatives en foyer de vie

Personnes accompagnées - FDV

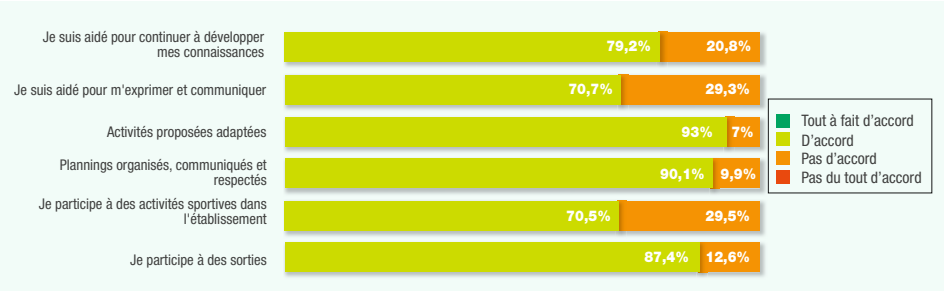

En foyer de vie, la proposition de nouveaux moyens de communication adaptés aux capacités des personnes, tout comme en IME, fait émerger de nouvelles demandes en matière de communication adaptée.

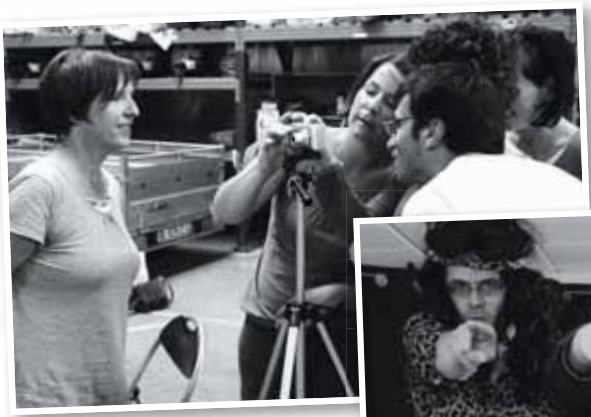

Secteur services adultes

Participation des familles

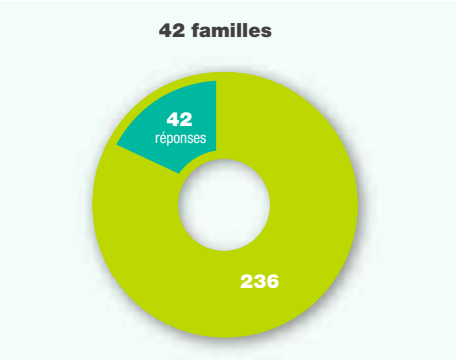

Participation des personnes accompagnées

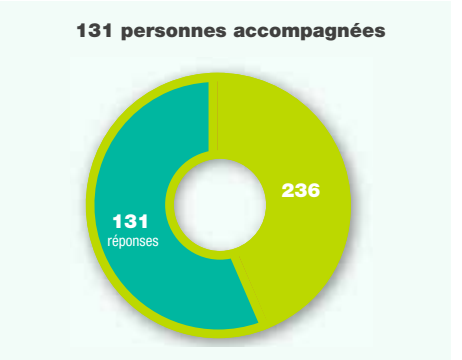

Les dispositifs SAVS[1], LOGEAC[2], SAESAT[3] ont été sollicités pour la première fois cette année. 173 répondants ont été comptabilisés. L'ensemble des répondants expriment une satisfaction globale de **8,3/10 pour l'accompagnement par le service**.

Satisfaction sur des éléments spécifiques aux services adultes

8,3/10
Note de satisfaction des services

[1] Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
[2] Logements Accompagnés
[3] Section Annexe ESAT

RSE

La RSE, c'est parti !

La RSE, Responsabilité Sociétale des Entreprises, pourrait tout aussi bien s'appeler RSA, Responsabilité Sociétale des Associations. Ainsi, la RSE/RSA correspond à la contribution de l'Adapei au Développement Durable, or le Développement Durable est « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs* » (Rapport Bruntland - 1987).

Pour reprendre la définition de la Commission européenne, c'est : « *la responsabilité des entreprises vis-à-vis des effets qu'elles exercent sur la société* ».
Plus précisément, cela signifie, que chaque organisation doit s'interroger sur les impacts de ses activités pour en limiter, au maximum, les effets auprès des parties prenantes associées. Pour l'Adapei, il s'agit des salariés, des usagers en passant par les administrateurs ou encore les divers partenaires.

Concrètement, c'est quoi ?

Dans un premier temps, il s'agit d'identifier tous les risques générés par les activités d'un établissement, que ces risques soient économiques, sociaux, environnementaux et territoriaux.
Après avoir cerné l'ensemble de ces risques potentiels, il s'agira de mettre en place des actions d'améliorations globales ou transversales qui permettront d'en maîtriser, voire d'en réduire les effets.
L'Adapei s'est fixée 5 orientations principales. Elles sont ciblées vers la gouvernance, le partenariat, les usagers, l'environnement et les Ressources humaines.

Calendrier de la RSE

2013 : Élaboration du référentiel suite aux travaux des groupes d'ambassadeurs.
Fin 2013 / Courant 2014 : Réunions d'informations au sein de chaque territoire
Avril 2014 : Évaluations territoriales Élaboration d'un Plan Qualité globale intégrant la RSE
Décembre 2014 : Réalisation du 1er rapport RSE de l'Adapei 44

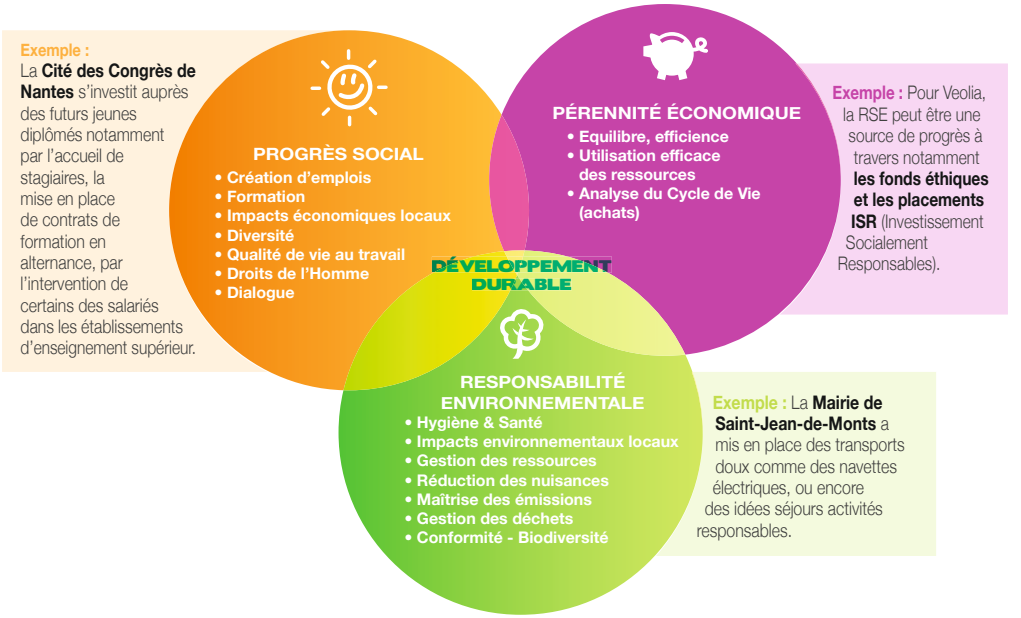

LES BÉNÉFICES ATTENDUS

Pour les personnes accompagnées

- le développement des partenariats locaux pour diversifier encore davantage les projets proposés (culturels, sportifs, citoyens...)
- une sensibilisation et un engagement accrus à la prise en compte de l'environnement dans le quotidien
- une volonté renforcée de développer les compétences
- un accompagnement médical plus intégré sur le territoire
- le renforcement des passerelles entre secteurs pour améliorer la continuité de l'accompagnement dans le parcours de vie

Pour les professionnels

- la volonté d'accompagner les professionnels dans une mission humaine
- le développement de nouveaux espaces de responsabilité et d'autonomie
- la diversification et l'ouverture des projets innovants et variés pour les usagers
- l'amélioration de la qualité de l'emploi, autant par le développement des compétences que par l'amélioration des conditions de travail
- la volonté des développer des partenariats adaptés et pertinents sur les territoires

LES PARTIES PRENANTES :

Une partie prenante est un acteur interne ou externe à l'Adapei directement concerné par ses activités

Acteurs externes

- Banques
- Compagnies d'assurances
- Associations
- Clients des ESAT
- Familles
- Partenaires institutionnels
- Fournisseurs
- Financeurs
- Collectivités territoriales

Acteurs internes

- Salariés
- Administrateurs
- IRP (Instances Représentatives du Personnel)
- Personnes accompagnées
- Adhérents

Ainsi font, font… ! Un atelier de « marionnettique » réussi

Pour l'Adapei, l'accompagnement des personnes handicapées doit aussi se traduire par des actions complémentaires, culturelles sportives, de découvertes, c'est l'objectif du fonds de dotation qui permet aussi aux entreprises participantes de réaliser une action citoyenne qui contribue pleinement à la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE). Exemple d'un atelier réalisé par la Compagnie « Deux Travers et Cie».

Durant six mois, à raison d'une fois par semaine, sept jeunes de l'IME « *Île de Nantes* » ont travaillé avec la Compagnie « *Deux Travers et Cie* » sur le projet marionnettique.
Comme son nom l'indique, il s'agit bien de marionnettes, de fabrication, de manipulation mais le projet va bien au-delà.

Trois étapes, des objectifs multiples

Durant les cinq premières semaines, les jeunes ont réalisé leurs marionnettes, les modelant, les peignant, les décorant à leur volonté, avec l'aide des artistes de la Compagnie et des éducateurs.
Cette première étape leur a permis de « *s'ouvrir à de nouvelles textures, de travailler la motricité fine et d'établir un véritable lien affectif avec leur création* » rapporte Clélia Morin la psychomotricienne.

Cette phase de fabrication achevée, « *nous avons cherché à mettre en relation le jeu marionnettique et le jeu corporel, chaque enfant pouvant alors donner vie à sa marionnette par imitation* ».
La dernière étape de l'atelier fut consacrée exclusivement, aux jeux corporels afin que chaque jeune prenne conscience de son corps. L'objectif est le développement par imitation, des gestes et des coordinations motrices. Les jeunes ont pu ainsi découvrir de nouvelles sensations et mieux apprivoiser leurs corps.

Un bilan positif

Les jeunes ont amélioré, ainsi, leurs coordinations motrices et leurs relations à l'autre, « *Une belle expérience qui leur a procuré beaucoup de joie et de bonne humeur* » insiste Clélia Morin.
Outre le formidable moment d'échange que cet atelier a procuré à chacun des acteurs, artistes, professionnels et jeunes, « *cette première expérience nous permet maintenant d'envisager d'autres ateliers tous aussi profitables* », une aventure à suivre…

Clélia MORIN
Psychomotricienne, D.E.

Le fonds de dotation peut financer d'autres projets
Contact : agirensemble@adapei44a.fr

ATI

L'ATI fête ses 30 ans !

« *L'Association de Tutelles dans l'Intérêt des Majeurs* », fête ses 30 années d'existence, une belle histoire, une réalité parfois complexe, et un avenir à consolider.

C'est grâce à la volonté et au courage de quelques parents pionniers dont le Président de l'Adapei de cette époque, Pierre Duchesne, que l'ATI vit le jour.
La création de cette association avait deux objectifs. En premier lieu, la protection de l'enfant devenu adulte qu'il est nécessaire d'accompagner dans sa vie quotidienne. En second lieu, le besoin des parents d'être accompagnés et soutenus, dans leur situation nouvelle ou future, de tuteur ou de curateur. Un changement de statut souvent difficile à admettre et à vivre.

Des liens forts avec l'Adapei

Nos liens historiques avec l'Adapei, nous les vivons au quotidien. En effet, chaque jour, nous travaillons en partenariat avec les professionnels des établissements de l'Adapei et l'ATI y est représentée au Conseil d'administration, par Didier Toulza président-adjoint de l'association.
Enfin, et d'un point de vue plus juridique, nos statuts précisent l'engagement de l'ATI au respect de la charte de l'Unapei pour la protection des majeurs.

Une réalité parfois complexe

Les évolutions ont été multiples depuis 1983. Les réalités ont changé, mais la complexité de vivre avec des différences reste d'actualité. Les efforts réalisés pour changer le regard sur les personnes atteintes d'un handicap ont certes porté quelques fruits, mais d'autres problèmes sont apparus : sollicitations plus nombreuses, supports de communication diversifiés, allongement de la durée de vie, situations familiales instables, loi de 2007, insufflant des orientations nouvelles ; bref, autant de perturbations pour gérer les situations individuelles qui se complexifient socialement, financièrement, ainsi que sur les aspects de la famille ou de la santé.

La gestion de l'association n'est pas simple non plus. Ainsi l'ATI doit faire face à des restrictions budgétaires sévères qui risquent de mettre en péril à terme, la qualité des services due aux majeurs protégés accueillis.

Un avenir à préparer et à consolider

Ces difficultés ne doivent pas nous conduire à baisser les bras, mais au contraire à unir nos efforts pour poursuivre cette belle histoire, et surtout pour répondre à de vrais besoins en accomplissant cette belle et honorable mission d'accompagnement et de soutien des personnes majeures et fragiles. Elles ont le droit de vivre dans la dignité dans l'espace de liberté que leur permettent leurs aptitudes et que leur suggèrent leurs envies.
Cette mission se poursuivra, car nous pouvons compter sur des professionnels formés, impliqués, et fiers de leurs actions. Qu'ils en soient ici vivement remerciés.
Pour affronter l'avenir, notre structure devra sans doute se renforcer. Pour cette raison, nous avons entamé, depuis quelques mois, une démarche de rapprochement avec l'Association Tutélaire des Majeurs Protégés (ATMP) de Saint-Nazaire qui poursuit, dans le même esprit, des objectifs identiques à ceux de l'ATI.
Bon anniversaire à l'ATI, cette association toujours jeune et dynamique !

Jacques FILLONNEAU, Président

Pour nous contacter :
Association de Tutelles dans l'Intérêt des majeurs
216 Avenue du St-Laurent
44811 St-Herblain Cedex
Tél : 02 40 92 07 32

TÉMOIGNAGE

Itinéraire pour partir en vacances

Partir en vacances ne se révèle pas toujours très simple lorsque l'on est handicapé. Des solutions existent qui tiennent parfois d'une chasse au trésor. Témoignage d'une maman.

Emmanuel a 26 ans, il est lourdement handicapé, son taux d'incapacité est de 80%, de ce fait, il est hébergé dans un foyer d'accueil médicalisé (FAM).
« *Nous souhaitions depuis quelques temps lui faire bénéficier de vacances mais rapidement nous avons pu constater les difficultés diverses, dont financières que nous allions devoir affronter* » précise la maman d'Emmanuel.

Un coût majoré

En effet l'allocation d'Emmanuel est de 777 euros ce qui correspond après déduction des 70% de son AAH, concernant son hébergement à un « *reste à vivre* » de 233 euros. De plus et, compte tenu de son handicap qui impose des conditions liées à une faible autonomie, les séjours ne se pratiquent qu'en petits groupes. Les coûts sont donc plus importants. « *Celui que nous avions trouvé pour notre fils s'élevait à 1 200 euros* ».

Des solutions complémentaires

« *Tout d'abord, nous avons fait une demande de Prestation de Compensation du Handicap (PCH) pour charges exceptionnelles, à la MDPH. Sur le montant du séjour, la Commission des Droits à l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) lui a accordé 570 euros.* »
« *L'Adapei, nous ayant appris l'existence d'une convention entre l'Unapei et l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV), nous avons alors contacté l'assistante sociale et monté un dossier qui après son examen en commission accorda 300 euros d'aide supplémentaire.* »
« *Même si ce coup de pouce n'est consenti que trois fois par l'ANCV, nous avons pu en bénéficier grâce à notre adhésion à l'Adapei pour un coût final de 330 euros* ».
Au bout du compte, Emmanuel est parti en vacances sept jours en Maine-et-Loire, visitant, entre autre, le zoo de Doué-la-Fontaine et il demande aujourd'hui « *quand est-ce que je repars en vacances ?* » Prêt pour une nouvelle aventure.

Les parents d'Emmanuel

Visite du zoo de Doué La Fontaine

Visite d'une ferme pédagogique

CONGRÈS

L'Unapei en congrès à Nantes

Le thème du Congrès :
Le travail et la formation professionnelle des travailleurs handicapés

Du 22 au 24 mai 2014, ce sont 1 500 congressistes de l'Unapei qui se rassembleront à la Cité des congrès de Nantes.

Tous les ans c'est une nouvelle destination qui réunit les membres de l'Unapei, une occasion de découvrir d'autres lieux sous d'autres cieux et de partager autour d'un thème qui cette année, traitera du **travail et de la formation professionnelle des travailleurs handicapés**.

L'Unapei, qu'est-ce que c'est ?

Créée en 1960, l'Unapei réunit, au niveau national, les associations de parents et amis de personnes handicapées mentales. Reconnue d'utilité publique et Grande cause nationale (1990, 1995, 2003) le mouvement agit pour favoriser l'intégration et la reconnaissance de la citoyenneté des personnes handicapées mentales. Son action a pour objectif de créer et de financer des solutions d'accueil, d'accompagner les familles et de sensibiliser le public afin d'en faire évoluer les mentalités.
Première fédération d'associations françaises, elle regroupe 550 associations présentes au niveau local (Apei, papillons blancs, Chrysalide, envol,…), départemental (Adapei, Udapei,…) et régional (Urapei).
En région Pays de la Loire, l'Unapei est représentée par l'Urapei présidée par Luc Gateau, en Loire-Atlantique, l'Adapei 44 présidée par Dominique Moreau et l'Apei Ouest 44, présidée par Sylvie Beaucé.

Les rendez-vous du congrès

Outre l'occasion des rencontres, ce congrès nantais sera l'occasion de faire connaître toutes les richesses de nos activités locales.
Chacune des journées sera ponctuée par des expositions, des visites d'établissements et par des activités culturelles, comme « le festival des arts créatifs » salle de la Carrière à Saint-Herblain.
Des journées nationales qui permettront à l'Adapei 44 de mettre en valeur ses réalisations et son sens de l'accueil.

L'Unapei en chiffres

550 associations
60 000 familles
3 200 établissements et services médico-sociaux
18 000 personnes handicapées accompagnées
40 000 majeurs accompagnés
75 000 professionnels

L'Urapei des Pays de la Loire en chiffres

5 Adapei
6 Apei
4 Ati (associations tutélaires)
250 établissements et services
9 000 personnes handicapées
5 000 familles adhérentes

BON À SAVOIR

Le congrès est gratuit pour les parents d'enfants (de moins de 20 ans) accueillis dans nos structures.

Le programme

Jeudi 22 mai
- Visites d'établissements
- Journée culturelle à la Carrière de Saint-Herblain « *Le festival des Arts créatifs* »

Vendredi 23 mai
- Travaux statutaires de l'AG
- Soirée festive

Samedi 24 mai
- Journée d'études et d'échanges thématiques du travail et de la formation professionnelle des personnes handicapées mentales

Pour tous renseignements :
communication@adapei44.asso.fr

MÉDAILLE

Une récompense bien méritée

Simone Giteau, présidente de la section Chateaubriant, **chevalier dans l'Ordre national du mérite**.

« *S comme servir avec le sourire, I comme infatigable, M comme main tendue, O comme organisée, N comme naturelle, E comme énergie …On ne sait pas comment elle fait, Simone, mais quelle énergie ! Reste motivée, l'Adapei a besoin de toi* » C'est ainsi que Jean-Claude Boisseau, membre de la Section, définit Simone Giteau, avant que Alain Hunault, maire de Châteaubriant, ne lui décerne la médaille de l'ordre national du mérite vendredi 29 novembre.

Salle comble à l'ESAT de Châteaubriant pour saluer le courage de Simone Giteau, en présence du sous-préfet de l'arrondissement, mais aussi de familles, personnes handicapées et amis…

Depuis huit ans, Simone Giteau préside la section de Châteaubriant, mais c'est 33 ans de militance au sein de l'Adapei, pour cette maman de cinq enfants dont deux étaient porteurs de handicaps lourds, Frédéric et Magali, tous deux décédés.

L'émotion était au rendez-vous de ce très beau moment, symbole de la force du mouvement associatif et des valeurs portées par l'Association, qui remercie Simone pour sa force et son implication depuis plus de trente ans.

© Jérôme Bezannier

Appel à projets de création d'un FAM

L'Adapei 44, associée à l'APAJH et Sésame Autisme a remporté un appel à Projets pour la création de 20 places de Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) pour adultes en situation de handicap avec autisme ou troubles envahissants du développement (TED).

Conformément au programme régional et interdépartemental (PRIAC) 2012-2016 et à la programmation 2012-2015 du Conseil Général de Loire Atlantique, l'Agence Régionale de Santé Pays de la Loire et le Conseil général de Loire-Atlantique ont décidé de lancer un appel à projets relatif à la création de 20 places de Foyer d'Accueil Médicalisé pour adultes avec autisme ou troubles envahissants du développement (TED) en priorisant la résolution de la situation des jeunes relevant de l'amendement « Creton ». **L'ouverture des places devra intervenir au plus tard le 1er septembre 2015.**

Cette réponse à l'appel à projets est le fruit de la volonté commune de trois associations : Adapei 44, APAJH 44 et Sésame Autisme 44. Les valeurs et les objectifs de chacune ont permis de s'associer pour offrir un accueil et un accompagnement adaptés et performants pour des personnes présentant un syndrome autistique ou des troubles envahissants du développement (TED).

Ce projet de FAM s'adosse à la Maison d'Accueil Spécialisée DIAPASON située sur la commune de Grandchamp des fontaines, et qui a ouvert ses portes en janvier 2011. Avec un souci de mutualisation des ressources humaines et matérielles et de bientraitance, le projet d'établissement de ce foyer a été conçu pour tenir compte des besoins et compétences des personnes avec autisme.

Collaboration entre l'ESAT de l'agglomération Nantaise et **Airbus**

esatco ATLANTIQUE
LE HANDICAP AU CŒUR DU SERVICE

Le projet de collaboration amorcé en 2011 entre Airbus et l'Adapei 44 s'est concrétisé en mars 2013 : Airbus confiait à un ESAT la gestion de son futur parc de vélos à disposition du personnel sur le site de St-Aignan de Grandlieu.

Une fois la phase d'étude de faisabilité, de montage et de chiffrage, le projet a vu le jour début juin avec l'installation d'un premier parc de 50 vélos, réalisée par les ESAT de Rezé et de Saint-Herblain.

La collaboration porte aujourd'hui sur l'enlèvement sur site par l'ESAT de Rezé des vélos à entretenir et l'acheminement par l'ESAT Nantest pour leur maintenance à l'ESAT de St-Herblain. Avec la montée en puissance du parc (prévision 200 vélos), le projet vise à terme à installer sur le site Airbus un atelier externalisé pour la maintenance du parc, s'inscrivant ainsi dans les objectifs du dispositif Apic's. La réussite de ce projet en appellera certainement d'autres avec Airbus qui affiche une dynamique de développement des activités avec le secteur protégé.

Collaboration entre l'ESAT de St-Julien et l'entrepôt **Oxylane**

esatco ATLANTIQUE
LE HANDICAP AU CŒUR DU SERVICE

Autre projet, autre collaboration, entre l'ESAT de St-Julien-de-Concelles et l'entrepôt Oxylane qui dessert les magasins Décathlon de la région.
Après 2 mois de test de faisabilité réalisé en avril et mai par un éducateur technique spécialisé de l'ESAT, une équipe de 6 travailleurs et un moniteur interviennent sur le site Oxylane sur des travaux de dépalettisation, alimentation de chaine de triage (vêtements, chaussures) et préparation de caisses de picking.

Et le partenariat se renforce puisque les travaux communs entre Oxylane et l'ESAT font bouger les lignes de chaque organisation pour satisfaire les besoins : en septembre l'équipe de l'ESAT comptera 8 travailleurs, une équipe « *complémentaire* » de 4 personnes renforcera le matin l'équipe permanente de 4 travailleurs.

Apic's
Un dispositif des Adapei des Pays de la Loire

Augmentation de l'AAH
et des minima de ressources garantis aux personnes accueillies

Après un gel d'une année du montant de l'AAH, sa revalorisation est effective depuis le **1er septembre 2013**. Son montant est porté **à 790,18 €**, au lieu de 776.59 €.
Conséquences, les minima de ressources mensuels garantis aux personnes hébergées en établissements médico-sociaux (foyers de vie, foyers d'hébergement, foyers d'accueil médicalisé), fixés en référence au montant de l'AAH à taux plein, sont de fait impactés.
Une personne hébergée en foyer de vie ou Maisons d'Accueil Spécialisée (MAS) voit ainsi son minimum de ressources mensuel garanti passer de 232,98 € à 237,05 € (« reste à vivre » correspondant à 30 % de l'AAH).

Inauguration de l'extension
du Foyer de Vie pour personnes vieillissantes d'Ancenis...

Vendredi 20 septembre dernier, a eu lieu l'inauguration de l'extension du Foyer de Vie pour personnes vieillissantes d'Ancenis.
C'est avec beaucoup d'attention que les invités dont, les familles, les résidents, les membres de la Section d'Ancenis, les professionnels de l'Adapei 44, les voisins, les différents partenaires..., ont pu écouter les discours de :
- **M. Yves DANIEL**, Député de la 6e circonscription de Loire-Atlantique,
- **M. MAUDUIT**, Vice-Président du Conseil Général de Loire-Atlantique,
- **M. le Maire** d'Ancenis,
- **Mme QUINTON**, Directrice Service d'accompagnement et d'hébergement pour adultes handicapés d'Ancenis-Vallet,
- **M. MOREAU**, Président de l'Adapei 44,
- **M. MARHADOUR**, Directeur Général de l'Adapei 44,
- ainsi que des témoignages des résidents de la Maison des 6 Frênes.

Marie-Louise BU, ancienne présidente de la Section d'Ancenis ainsi que **Nicole HONORE**, ancienne directrice, ont été citées et surtout félicitées pour leur obstination dans la conduite du projet d'extension.

Après la découpe du ruban tenu par le plus ancien et la plus jeune des résidents, une visite guidée a permis d'apprécier ces nouveaux espaces de vie...
Grâce à une organisation orchestrée par Philippe Voisine, Directeur Adjoint de l'établissement, plus de 200 personnes ont pu apprécier le vin d'honneur accompagné par la fanfare et ont ainsi laissé l'ensemble des résidents, familles et professionnels de l'établissement poursuivre leur soirée autour d'un repas...

Pose de la 1re pierre du Foyer de Vie de Vallet

Le 1er octobre dernier, Mrs THIBAUD et SIMMONEAU, architectes ont présenté aux résidents, familles et professionnels les plans du futur Foyer de Vie, en présence de :

- **Mireille MARTIN**, Vice-présidente du Conseil général de Loire-Atlantique, déléguée à l'habitat,
- **Dominique MOREAU**, Président de l'Adapei 44,
- **Bruno BATAILLE**, Directeur général de la SAMO,
- **Nicole LACOSTE,** Maire de Vallet.

Ces derniers ont signé un parchemin, qu'ils ont ensuite déposé dans un parpaing et recouvert de ciment. Quelques résidents du Foyer ont pu également s'aventurer à poser le ciment.
Tous se sont ensuite retrouvés à l'Hôtel de Ville pour écouter les discours et conclure cet événement autour d'un verre de l'amitié.

L'Opération brioches, un succès

L'Opération brioches du 7 au 13 octobre fut un succès. **Toutes les brioches ont été vendues**. Certains points de vente avaient tout vendu dès le vendredi soir. Beaucoup de travailleurs des foyers d'hébergement ont participé, ainsi que les familles.
Rappelons quelques sorties de 2013 **cofinancées par l'opération brioches** de l'an passé :

- Atelier ânes à Guenrouet (FAM des Lucines)
- Voile à Piriac (IME des Sorinières)
- Char à Voile à St-Michel-Chef-Chef (IME des Sorinières)
- Vélo à Oléron (Foyer Beautour)

Quelques chiffres

- **112** projets financés en 2012
- **950 personnes** en ont bénéficié

L'expression des personnes handicapées à la Mairie de Nantes

Le 9 octobre dernier, lors du CNPH (Conseil Nantais des Personnes Handicapées) en présence de M. RIMBERT, Maire de Nantes, la politique du handicap menée en 2013 a été exposée.

Des adultes de l'Esat de Nantest, qui ont participé à un atelier sur le thème du numérique, ont pu s'exprimer devant une nombreuse assistance.

Au travers de la Mission Handicap de Nantes Métropôle, l'Adapei a la chance de bénéficier de dispositifs spécifiques mis en place par les services de la Municipalité.

esatco ATLANTIQUE
LE HANDICAP AU CŒUR DU SERVICE

Horticat a fêté ses 30 ans...

Vendredi 18 octobre dernier, l'ESAT Horticat d'Arthon a fêté ses 30 ans dans le cadre d'une journée « Portes Ouvertes ».

Durant cette journée, les travailleurs et les salariés ont accueilli familles, amis, élus, groupes, partenaires, particuliers, clients… La matinée s'est clôturée par la remise des médailles du travail pour douze travailleurs.

De plus, deux travailleurs ont reçu l'attestation de reconnaissance des compétences dans le cadre du dispositif « *différents et compétents* ». Ces diplômes ont été remis par **M. LAIGRE**, maire d'Arthon en Retz, en présence de **M. MOREAU** président de l'Adapei 44, **M. RICHEBOEUF** directeur de territoire, **Mme BRUNOT**, responsable de l'Esat et **M. BRISSON**, président de section du Pays de Retz.

Les visiteurs ont pu prendre connaissance des différents ateliers : espaces verts, fonderie, horticulture, maintenance, sols, vitres et restauration, production industrielle. Un espace a également été dédié au vieillissement des personnes handicapées « ***comment vieillir à l'Esat d'Arthon*** » où il était possible d'échanger avec la monitrice porteuse de ce projet.

Les visiteurs sont partis ravis avec un petit pot de fleurs offert et mis en pot par les travailleurs.

Association Artistes pour l'Espoir et l'IME des Sorinières

Cette année encore, l'association « *Artistes pour l'Espoir* » a choisi d'aider l'IME Les Sorinières pour le financement de l'installation d'un jeu extérieur « *la cabane de l'Ours* ».
En proposant des conditions spécifiques à l'exposition, les artistes encouragent les acquéreurs à faire un don à l'une des associations soutenues.

25 peintres et sculpteurs
pour « jeux, rires et thérapie »
(23 novembre au 8 décembre 2013)
Espace Camille Claudel
20, rue du Général de Gaulle - Les Sorinières

Mariages d'été

Mariage de Sylvie et Dominique

Sylvie et Dominique : « *Nous nous sommes mariés le 25 juin 2011. On a eu du beau temps et très chaud, on a choisi la bonne date* ».
Dominique : « *Ma femme avait une robe rose pâle et moi un costume marron* ».
Sylvie : « *On a invité des amis, la famille… on est très content de notre mariage* ».

Mariage de Françoise et Ludovic

Ludovic *: « Le mariage, c'était super ! C'est une journée très agréable, qui est passée très vite ».*
Françoise *: « Génial ! J'avais une belle robe bordeaux ; il y avait ma famille et des amis ».*

Semaine pour l'emploi des personnes handicapées

Du 18 au 23 novembre 2013

Le 19 novembre dernier, dans le cadre de la semaine pour l'emploi des personnes en situation de handicap, le service Passerelle pour l'emploi a ouvert ses portes.
Une centaine d'invités s'est présentée pour visiter les locaux, rencontrer l'équipe et échanger sur les modalités d'accompagnement proposés par le service d'insertion de l'Adapei pour accéder au milieu ordinaire de travail.
Dans une ambiance conviviale, des travailleurs d'ESAT, des élèves d'IME, des professionnels et d'autres associations ont pu échanger avec les différents professionnels des quatre services de Passerelle pour l'emploi (l'ESAT Hors les Murs, le Dispositif d'Appui Professionnel des Apprentis Handicapés (DIAPSAH), le Service d'Accompagnement Social pour l'Emploi (SaccSoE) et le dispositif expérimental d'insertion Apic's (Agir Pour une Insertion Citoyenne et Solidaire).

Contact :
passerellepourlemploi@passemploi.eu
Tél. 02 51 25 06 40

Ouvertures

MAS des Loges à Montbert :
Une nouvelle aventure pour les 21 personnes accueillies

Sur le site de Montbert d'une surface de plus de 10 000 m², la construction de la nouvelle Maison d'Accueil Spécialisée est terminée.
La fluidité dans le fonctionnement global a été privilégiée avec la création de 2 unités de vie, les 21 personnes accueillies actuellement vivent cette nouvelle aventure depuis le 15 octobre dernier.

IME Nantais :
2 nouveaux établissements

Situé sur l'île de Nantes dans un quartier en totale réhabilitation, l'établissement occupe le rez-de-chaussée d'un immeuble d'habitation. L'espace de 900 m² accueille 20 jeunes enfants. L'objectif initial d'inclusion dans un quartier en reconstruction est atteint. Implanté en pleine ville, proche de tous les services, les enfants accueillis peuvent bénéficier notamment des équipements sportifs et culturels.
A l'adolescence, ces jeunes pourront continuer leur parcours sur le pôle adolescents de l'IME d'Armor. Ce dernier est reconstruit et opérationnel, dans le même temps, sur la ville de Saint-Herblain et a ouvert ses portes pour la rentrée de septembre (64 jeunes de 14 à 23 ans). Des partenariats avec les acteurs locaux sont d'ores et déjà lancés, comme les jardins familiaux avec le centre social Condorcet.

Bon à savoir

Soins bucco dentaires : Une bonne nouvelle.

Depuis le 1/11/2013 le Centre de Soins Dentaires du CHU de Nantes s'est doté d'un praticien **pratiquement à temps plein (80%) pour effectuer les soins Bucco-dentaires** des personnes handicapées mentales. Alors n'hésitez pas à consulter le Centre de Soins Dentaires, les soins se font avec ou sans MEOPA.
Et un site pour télécharger des outils « *santé orale* » pour personnes handicapées.

Tél. 02 40 08 37 24

www.sohdev.org

Les conférences de l'Adapei continuent sur des sujets d'actualité :

- *le mardi 7 avril "Handicap mental et sexualité"* Patrick Elouard, Psychologue Sexologue
- *le mardi 16 juin "Epilepsie"* Docteur Perrier-Boeswillwald – Neuro-Pédiatre en cabinet et au CHU de Nantes

BULLETIN D'ADHÉSION

Vous ou votre enfant êtes accueillis dans un établissement de l'Adapei 44.
Cet établissement a été créé par une association de parents qui en est gestionnaire.

- Nous sommes des parents bénévoles qui œuvrons pour **défendre les droits des personnes handicapées mentales** et veillons à garantir la qualité de leur accueil et de leur accompagnement.
- Nous, parents bénévoles, sommes aux côtés des professionnels pour **répondre aux appels à projets** permettant la **création de nouvelles structures**.
- Nous, parents bénévoles, proposons des **réunions d'information,** des **soirées, des rencontres,** de **l'aide aux familles** de l'Adapei 44 (exemple : Alloparents).
- Pour être forts, il faut être nombreux, c'est pourquoi, chaque année, nous vous faisons parvenir une **proposition d'adhésion à notre association l'Adapei 44.**

Nous espérons que vous ferez bon accueil à cette proposition d'adhésion en remplissant le bulletin ci-dessous ou en le téléchargeant sur notre site internet.

www.adapei44a.fr

rubrique Participez - Rejoignez-nous – La cotisation

Je souhaite adhérer à l'Adapei 44

☐ **96 euros – parents** ☐ **60 euros – ami**

(déduction fiscale de 66% du montant)

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Code postal ..... Ville .....

Téléphone.....Email.....

Merci de renvoyer ce bulletin à :
Adapei 44
13, rue Joseph Caillé
BP 30824
44008 Nantes Cedex 1

Vous serez contacté par un responsable de proximité.

esatco
ATLANTIQUE
LE HANDICAP AU CŒUR DU SERVICE

Nos ESAT et Entreprises Adaptées sur le département, pour répondre aux attentes des clients.

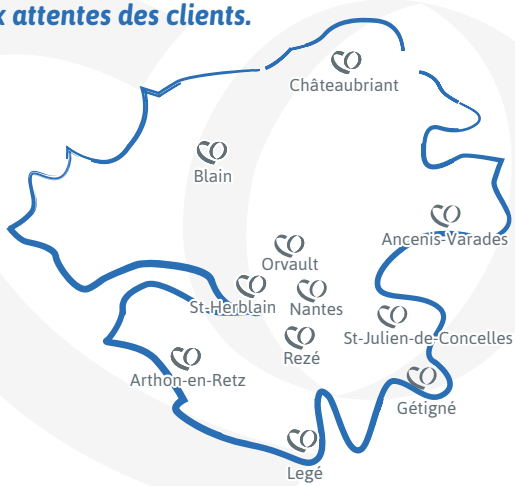

Nos métiers

- Sous-traitance
- Espaces verts & Horticulture
- Services & Insertion
- Prestations industrielles
- Blanchisserie & Nettoyage
- Bois & Bâtiment
- Métiers de bouche

Pour tous renseignements
06 70 98 82 09

Le Fonds de dotation : "Handicap ! Agir Ensemble" remercie ses partenaires

Brioches Fontineau
Caisse des Dépôts
CCI NANTES ST-NAZAIRE
CMCAS Loire Atlantique - Vendée
CREDIT COOPERATIF C'est un choix
EDF
Groupama
imprimerie PLANCHENAULT Ancenis - Châteaubriant
Le Kwalé Atelier de création graphique
SAPRENA
Titi Floris
Vousecoute Dispositifs d'écoute & de participation

IMPRIM'VERT Direction Communication Adapei 44 - Décembre 2013 - Photos non contractuelles

Adapei
Loire-Atlantique